

FRECHE 2010

UN DESTIN POUR CHACUN

Pour un Languedoc-Roussillon solidaire

Face à la pression démographique, afin de permettre aux habitants du Languedoc-Roussillon de se réaliser personnellement et professionnellement, pour que chacun puisse s'épanouir. Tous pour le Languedoc-Roussillon s'engage sur le principe d'égalité des chances et pour la lutte contre les inégalités.

> Éducation : garantir le droit aux études

Pour corriger les inégalités liées à l'origine sociale mais aussi à la situation géographique, Tous pour le Languedoc-Roussillon s'engage à garantir un véritable droit aux études.

En poursuivant les politiques de réhabilitation des lycées avec une attention particulière pour les établissements professionnels pour moderniser les enseignements (ateliers, équipements...).

Pour faire face à l'augmentation croissante de la population scolaire, une nouvelle campagne de construction de lycées "dernière génération" sera initiée, et l'ensemble des lycées seront équipés de panneaux solaires photovoltaïques. Pour permettre à ceux qui sont loin d'options ou d'enseignements spécifiques de suivre la formation de leur choix, le nombre de places en internat sera augmenté.

Pour répondre au défi numérique et que tous puissent en bénéficier, des ordinateurs portables seront mis à disposition des élèves pendant la durée de leur scolarité.

Dans un souci d'égalité des chances, un dispositif soutien scolaire sera mis en œuvre. Un système de tutorat (coaching), exercé par des étudiants, auprès des lycéens à partir du niveau 1ère, pour du soutien scolaire, pour des conseils en matière d'orientation dans le supérieur. Ce tutorat nécessite un partenariat avec les universités et l'Éducation Nationale. Il permet d'aider les lycéens et d'offrir un job rémunéré aux étudiants volontaires.

> Formation : pour que chacun soit maître de son avenir professionnel

Pour que chacun puisse développer les connaissances et compétences nécessaires à l'accès à l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage sont les leviers les plus efficaces. Ainsi, Tous pour les Languedoc-Roussillon agit en faveur de l'égalité des chances, permettant à chacun de se saisir de son destin.

Créer un droit individuel à la formation initiale différée.

Créer un service public régional de la formation professionnelle (égalité de traitement, égalité d'accès, couverture territoriale, gratuité pour les stagiaires et apprentis,...).

Refonte des services en charge de l'accueil, de l'information et de l'orientation des publics (demandeurs d'emploi, lycéens et salariés).

Créer un fond d'urgence aux apprentis les plus démunis, pour limiter la participation des familles sur l'hébergement, la restauration et les transports.

Aide au logement pour les stagiaires en formation.

Revaloriser le chèque apprentissage.

Attribuer aux lycéens et aux apprentis un ordinateur portable (cartable numérique).

Créer un CFA des métiers de l'environnement (gestion de l'eau, traitement des déchets, dépollution de sites industriels,...).

Mettre en place un contrat de continuité professionnelle pour les salariés en lien avec les branches professionnelles.

Passer de 16 000 apprentis en 2010 à 20 000 apprentis à la rentrée de septembre 2014.

Organiser le tutorat senior - jeunes en insertion pour assurer un suivi et un accompagnement vers l'emploi.

Créer un Institut du Travail, pour la formation des partenaires sociaux.

Mettre en œuvre une aide au permis de conduire pour les apprentis.

> Culture & Sports

Permettre à toutes et tous, partout en Languedoc-Roussillon, de pratiquer un sport, d'assister à des spectacles, de se rendre aux musées ou de visiter des expositions, de découvrir le patrimoine régional. Tous pour le Languedoc-Roussillon gardera le cap et amplifiera l'action régionale.

Pour favoriser la diffusion d'œuvres et de spectacles régionaux sur les marchés nationaux, la Région s'appuiera sur ces partenaires de l'Euro région. Pour amplifier cette "aide économique" aux compagnies, la Région développera les résidences d'artistes partout en Languedoc-Roussillon. - Poursuivre la décentralisation des manifestations culturelles dans les communes rurales.

Développement la médiation culturelle pour favoriser un meilleur accès aux pratiques culturelles et notamment aux cultures urbaines et aux nouvelles technologies.

Soutenir les initiatives de culture hors les murs au plus proche des habitants (opéras dans les maisons pour tous, concerts et cinéma en plein air, spectacles ou expositions dans des lieux inhabituels...).

Encourager le rapprochement avec le monde du travail (mécénat, résidences d'artistes dans les entreprises, soutien aux entreprises culturelles par des dispositifs économiques adaptés...), favoriser l'économie créative et innovante (cinéma, jeux vidéos, arts numériques, architecture...) et l'emploi culturel (accueil de tournage, soutien aux structures d'appuis administratif et financier, plan de formation adapté, information sur les création d'emplois...).

Soutenir la pluralité d'opinion et la connaissance des enjeux démocratiques par une aide aux médias (radios associatives, presse et télévisions innovantes...).

Soutien des saisons culturelles en milieu rural.

Création d'un environnement favorable à l'enseignement des langues régionales, à la création et à la diffusion artistique en occitan et en catalan, à la connaissance du plus grand nombre de la richesse de ces cultures essentielles à notre patrimoine.

Création d'une charte des festivals éco-responsables et mise en place d'actions favorisant le développement durable lors des manifestations régionales et dans les lieux culturels.

Lancement d'un grand plan de soutien à l'éducation artistique en faveur des lycéens et des publics empêchés.

L'équipement des communes et des territoires (stades, bases nautiques...) sera poursuivi, des structures sportives universitaires créées dans le cadre du plan CAMPUS. Une attention particulière sera portée sur le Centre olympique de Font-Romeu.

La collectivité accordera son soutien au développement des disciplines nouvelles, sports extrêmes regroupés dans le FISE ou activités physiques de pleine nature, souvent vecteurs de développement touristique ou liées aux Parcs naturels régionaux.

Plus de la moitié des habitants du Languedoc-Roussillon sont concernés par le sport amateur (clubs, pratiquants et formateurs, écoles de sports, familles... Parce ce que ces pratiques sont source de lien social et d'épanouissement personnel, des aides pour les clubs sportifs seront renforcées : équipement, formation des jeunes sportifs, professionnalisation de l'encadrement.

Enfin un PASS Culture et Sports permettra au plus grand nombre de pratiquer, d'assister à des spectacles sportifs et culturels.

Les 6 mesures phares

- Équiper gratuitement des ordinateurs portables aux élèves.
- Construire des lycées dernières générations "Agenda 21", équiper les lycées de panneaux solaires photovoltaïques.
- Mettre en place un fonds d'urgence pour les apprentis les plus démunis.
- Créer une aide au permis de conduire pour les apprentis.
- Créer un institut du travail.
- Créer un PASS Culture et Sports.

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Faire le Languedoc-Roussillon du XXI^e siècle

Parce ce qu'elle permet l'accès à un bouquet de services, favorise l'implantation et la compétitivité des entreprises, les techniques d'information et de communication sont devenues un paramètre indispensable de l'attractivité des territoires. Plus largement recherche et innovation sont source de richesses et d'emploi.

> Connecter le territoire et les hommes

Parce que les besoins spécifiques des entreprises doivent être traités spécifiquement et que le maillage numérique doit se poursuivre pour faire le bond technologique en Languedoc-Roussillon, la Région va amplifier son engagement dans ce domaine.

Par un appel à projet, la Région favorisera la création de contenus de qualité pour l'Internet (création d'entreprises dans le multimédia). Pour répondre aux demandes spécifiques d'entreprises désireuses de s'installer en Languedoc-Roussillon, une offre très haut débit sera proposée dans les parcs régionaux d'activité économique et une zone sera dédiée aux filières de l'économie numérique.

Un satellite ou une structure para-régionale sera créé pour désenclaver les territoires de montagne. Elle pourrait être lancée dans le cadre de l'Euro région et serait maître d'ouvrage pour les investissements nécessaires dans ces secteurs (internet, téléphonie mobile). Enfin, en installant un backbone en Languedoc-Roussillon, la Région pourrait attirer des serveurs Internet et des entreprises innovantes.

> Recherche et innovation, pour un Languedoc-Roussillon en pointe

Parce que le potentiel de recherche du Languedoc-Roussillon est un atout majeur pour initier et favoriser la création d'entreprises innovantes à forte valeur ajoutée, la Région va s'engager dans une rationalisation des dispositifs sur son territoire et développer les modèles d'intervention qui ont fait leur preuve lors du premier mandat.

Tout d'abord, elle va aider à la mise en œuvre du Plan CAMPUS, en favorisant la création d'une cellule valorisation unique au sein de l'université et la doter de moyens financiers. De plus, la création de clusters autour des enjeux de valorisation sera amplifiée.

Un concours pour les jeunes entreprises innovantes, outil marketing pour la Région, sera créé. Les crédits amorçage seront revalorisés. Enfin, le modèle Innov'Up sera dupliqué dans chaque université.

Un dispositif d'aide à destination des entreprises innovantes sera initié avec création dès fin 2009 d'un groupement régional avec offre de services (LeadeR).

Enfin, les allocations de recherche seront réorientées autour des stratégies régionales.

Pour mener à bien ces nouveaux projets, une agence territoriale de développement sera créée pour transformer les idées en projet.

> Territoires : pour un droit à la connectivité

Il est indispensable de généraliser l'accès Internet résidentiel, au bénéfice de chaque commune de l'Aude, du Gard, de la Lozère et des Pyrénées Orientales.

Lors du précédent mandat, au travers du Projet Numérique Régional, la Région a assuré la coordination des acteurs publics et privés pour la création d'une couverture homogène d'accès aux réseaux et aux services de télécommunications.

Les cinq Départements du Languedoc-Roussillon ont répondu favorablement à la démarche de la Région, chef de file : Le Projet Numérique Régional va ainsi permettre, en seulement 18 mois, d'apporter à 99,6% de la population un accès aux services à haut débit . 2.611.968 habitants auront désormais un accès à 2 Mégabits/seconde.

Les 6 mesures phares

- Créer une structure directement rattachée à la Région pour désenclaver les territoires de montagne en profitant de l'opportunité de l'Euro région et en développant les partenariats dans le cadre des contrats interrégionaux et de la Communauté de travail des Pyrénées.
- Connecter à très haut débit les parcs d'activités économiques dédiés aux nouvelles technologies.
- Mise en place d'une agence d'ingénierie et de développement pour accompagner collectivités et porteurs de projets.
- Regrouper les cellules innovation des universités dans le cadre du plan Campus.
- Terminer la structuration du réseau TIC LR Numérique par l'installation d'un backbone accueillant ainsi plusieurs serveurs européens.
- Développer les points d'accès à l'Internet dans tous les territoires.

RESTONS NOUS-MÊMES

Une ressource économique à développer

Le Languedoc-Roussillon possède de réels atouts pour conforter et développer le tourisme, mais cela ne peut passer que par une structuration et une revalorisation de ce secteur. De plus, les entreprises touristiques étant non délocalisables, investir dans ce secteur, c'est créer les conditions d'un développement économique durable.

> Un saut qualitatif indispensable

Le Languedoc-Roussillon reste une des premières destinations touristiques, sa capacité d'accueil et les services proposés ne permettent pas de répondre de manière satisfaisante aux attentes de nouvelles clientèles. Si la crise a permis au Languedoc-Roussillon de tirer son épingle du jeu grâce à une hôtellerie de plein air de qualité et de masse, l'hôtellerie traditionnelle souffre d'un manque d'investissement et de mise à niveau des installations. Cette faiblesse ne permet pas aux opérateurs de proposer de nouveaux produits à forte valeur ajoutée.

C'est pourquoi un effort sans précédent sera fait pour favoriser l'implantation d'hôtels haut de gamme, de résidences de type Ressort. Un vaste plan de plan de requalification de l'hébergement existant sera conduit avec l'appui des professionnels et des chambres consulaires.

Parce qu'au-delà de l'immobilier, la dimension humaine est déterminante. Une attention particulière sera portée sur la formation professionnelle initiale et continue des professionnels du tourisme (hôtellerie, restauration,

commerce, accueil...). Afin de reconnaître les compétences et les savoir-faire, le recours à la validation des acquis sera privilégié et les structures d'appui seront fortement soutenues.

La place du transport dans le développement d'une offre touristique est centrale. C'est pourquoi la liaison grande vitesse doit être ouverte le plus rapidement possible. De plus, l'accueil d'une compagnie aérienne basée à l'aéroport de Montpellier permettra la création de liaisons touristiques en relation avec les tours opérateur, notamment en provenance des grandes villes européennes.

> Renforcer l'attractivité de notre territoire et s'appuyer sur la richesse patrimoniale du Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon possède une géographie qui se prête particulièrement bien à des activités sportives de pleine nature. Elle a des atouts indéniables et dispose de nombreux équipements.

De part sa situation, elle offre un climat favorable aux sports extrêmes. C'est pourquoi la Région fera du Languedoc-Roussillon la référence internationale des sports extrêmes liés notamment au vent. Pour ce faire, le FISE sera décentralisé dans toute la région, et un FISE d'hiver sera organisé dans les Pyrénées et en Lozère. De plus, un yachting club de haut niveau sera créé.

Paysage et faune le permettant, le Languedoc-Roussillon sera positionné pour le tourisme de chasse et pêche.

Les événements culturels (spectacles vivants, cinéma, arts plastiques...) sont aussi prescripteurs de séjours touristiques. Pour ce faire, la Région confortera les festivals et en assurera une promotion nationale efficace. Le Languedoc-Roussillon, terres de festivals.

La richesse patrimoniale du Languedoc-Roussillon s'illustre par de nombreuses empreintes du passé. Dans l'Aude, un programme de rénovation des abbayes, des châteaux et de la Cité de Carcassonne, des réhabilitations du Canal du Midi et des chemins de halage sera engagé. Dans les Pyrénées-Orientales, un traitement spécifique devra être proposé dans le domaine du tourisme industriel en appui de la politique sur les énergies renouvelables.

Pour compléter l'offre culturelle et patrimoniale à l'année, musée du Narbonne antique à Narbonne, un musée de la Grécité à Agde et un musée de la romanité à Nîmes seront créés.

Le grand programme de rénovation de 100 sites phares patrimoniaux du Languedoc-Roussillon sera prolongé et amélioré par un grand projet de mise en réseau, d'amélioration des capacités d'accueil, de formation du personnel et de la communication régional, national et international accentuée (projet « Chemins de l'Histoire »).

S'appuyant sur sports et culture, le calendrier des activités et ainsi la saisonnalité du tourisme sera élargie.

Afin d'afficher notre appartenance à la civilisation de la vigne, une maison des vins du Languedoc-Roussillon sera ouverte, s'appuyant sur les expériences notamment de la Cité de la Vigne et du Vin de Gruissan. Un réseau des établissements culturels viticoles pourra être initié.

Les problèmes de l'espace littoral ont gagné en acuité, notamment environnemental et de la dégradation du patrimoine immobilier. L'importance économique de la revalorisation touristique de cet espace n'est pas à démontrer ni argumenter. Le développement démographique galopant intensifie les processus d'urbanisation et de résidentialisation permanente dans des espaces originellement conçus sur le modèle du séjour saisonnier. Lequel modèle a lui-même évolué : le studio-cabine n'est plus adapté.

La Région devra accompagner les collectivités locales et les entreprises dans leurs projets de requalification aussi locative que d'accueil et des loisirs. La question du remembrement immobilier devra être posée. L'Agence régionale de développement territorial mènera une consultation sur les modalités pouvant être mises en œuvre avec les propriétaires individuels ou collectifs dans les grandes stations littorales. Dans un souci d'efficacité, les nouvelles formes de partenariat public-privé seront privilégiées pour mener de manière simultanée plus de projets.

Cette politique spécifique et de l'espace littoral prendra en compte les échanges nécessaires entre les espaces régionaux ruraux et littoraux.

Les 6 mesures phares

- Mise en place d'un Monsieur ou une Madame Tourisme pour aider au développement de projets décisifs.

- Favoriser l'implantation d'hôtels 5 étoiles.
- Aide à la requalification de l'hébergement.
- Consulter les propriétaires et proposer des modalités de remembrement du locatif littoral.
- Développer de nouveaux marchés en proposant un tourisme adapté à une clientèle haut de gamme, aux seniors et aux personnes handicapées.
- Plan de relance des ports de plaisance pour une offre accrue du nombre d'anneaux.

LE COEUR N'A PAS DE RIDES

Vivre ensemble

Le Languedoc-Roussillon est une des régions les plus attractives de France et sa population ne cesse d'augmenter de manière significative. Cette situation singulière est un atout indéniable pour le développement de ce territoire, mais soulève aussi beaucoup de complexité. L'enjeu est ici d'accompagner ces phénomènes afin de tirer parti au maximum de ce dynamisme démographique. Toutes les tranches d'âges sont concernées et nécessitent des réponses adaptées à leurs besoins. Ces derniers engendrent déjà de nombreuses créations d'emplois, qu'il s'agit de savoir développer.

> Bon plan pour les seniors

Un des principaux enjeux des prochaines années est d'encourager l'autonomie réelle des Seniors et leur bien-être au quotidien. Cela doit devenir une priorité régionale et passe par diverses actions.

Ainsi, l'offre touristique régionale se doit de répondre aux différentes demandes de la clientèle seniors. Une charte, un label doit encadrer les professionnels afin de les inciter à adapter leurs prestations à cette clientèle de plus en plus nombreuse et exigeante.

Afin de réduire la fracture numérique entre les générations, un plan ambitieux d'initiation et de maîtrise de l'outil informatique et des nouvelles technologies pour les seniors sera mis en place, notamment à travers le projet "les seniors ont des TIC".

Parce que les seniors ont des savoirs à transmettre, un plan régional de développement du tutorat bénévole sera développé, notamment dans des domaines comme, par exemple, la création d'entreprise.

Les associations travaillant à l'autonomie des seniors seront particulièrement suivies et encouragées (soins à domicile, services à la personne, gym adaptée, éveil culturel, prévention aux différents risques). Un rendez-vous annuel de ces différents professionnels sera organisé afin d'améliorer leurs dispositifs d'accompagnement.

Une aide particulière sera portée à l'ouverture de près de 8000 places en EHPAD ou Maison de retraite d'ici 2015.

Un plan régional de cofinancement du maintien à domicile (adaptation des logements...) sera mis en place.

Afin de faciliter la mobilité de tous, les nombreux moyens de transport en commun (Ter, Tram, Bus...) continueront à être une des priorités de la Région.

Les opérations de dépistage de certaines maladies (Alzheimer, Cancers...) seront développées et étendues à l'échelle du Languedoc-Roussillon avec l'aide du Conseil Régional et de ses partenaires.

Des programmes de formation continue à destination des seniors, à l'image de ceux déjà existant pour la population active, seront proposés.

> Garantir des services de santé de proximité pour tous

Le droit à la Santé pour tous étant une avancée sociale inaliénable, la Région va poursuivre et amplifier ses actions en ce domaine.

Le plan de cofinancement pour l'ouverture des Maisons de santé de proximité sur l'ensemble du territoire régional sera poursuivi et de nouveaux établissements verront le jour.

Afin d'inciter les jeunes diplômés en médecine à s'installer dans les zones non pourvues en praticiens, un dispositif facilitant leur installation leur sera proposé.

Toujours dans le souci de garantir l'égal accès aux soins de toute la population du Languedoc-Roussillon, des actions de prévention et de dépistage seront étendues à l'échelle régionale, notamment à travers le financement d'un bus d'info-santé, qui sillonnera les cinq départements de la région.

Dans le cadre de la mise en place du " Plan Campus ", et en concertation avec les acteurs universitaires concernés, la médecine préventive sera fortement développée dans le cadre des actions d'accompagnement des étudiants.

Le dispositif "Mamomobile", qui a fait ses preuves sur Montpellier et dans le département de l'Hérault, sera largement étendu à l'ensemble des territoires du Languedoc-Roussillon.

Suivant l'initiative du Département des Pyrénées-Orientales, et afin de permettre d'administrer les premiers secours dans les territoires les plus difficiles d'accès, un dispositif d'aide à l'achat de défibrillateurs pour les communes sera proposé à l'échelle régionale.

Toujours afin de réduire la fracture sanitaire territoriale, un plan de connexion des services de santé en haut débit (CHRU, hôpitaux, cliniques, maisons de santé) sera mis en œuvre.

> Faciliter la vie des jeunes

Parce qu'il est de plus en plus difficile pour les jeunes adultes, dans la conjoncture économique actuelle, de réussir leur entrée dans la vie active, il est essentiel de les aider à bien négocier cette étape déterminante. Depuis 2004, des nombreuses actions ont jeté les bases d'une efficace politique régionale de la jeunesse. Ces actions doivent être maintenues et accentuées.

Grâce à un plan haut débit d'ampleur régionale, l'ensemble des territoires sera connecté à hauteur de 2 megabits par seconde, soit 99,6 % de la population régionale. Ainsi, parmi les 1545 communes de la région, 1540 d'entre elles rempliront les objectifs du projet numérique régional. L'ensemble des foyers de la région aura donc un accès direct aux autoroutes de l'information et aux nouvelles technologies de communication.

Afin de faciliter la mobilité, et donc la vie quotidienne, des apprentis les plus jeunes, une bourse leur sera attribuée pour l'obtention du permis de conduire.

De façon complémentaire, un programme d'aides au logement sera développé en faveur des jeunes travailleurs, se matérialisant par des projets de construction de logements sociaux.

Les nouvelles pratiques culturelles (cultures hip-hop, musiques actuelles, cirque, arts de la rue, multimédia, skate, street art ...) et sportives (sports de glisse, sports urbains...) seront encouragées.

L'ambitieux objectif régional de réorganiser les différentes universités du Languedoc-Roussillon, conjugué à la mise en œuvre du "Plan Campus", permettra, à terme, de développer une offre universitaire adaptée aux enjeux économiques et sociaux régionaux.

Parallèlement à cette réorganisation de l'offre universitaire régionale, l'accent sera mis sur l'amélioration du quotidien des étudiants. Ainsi, l'effort sera notamment porté sur l'installation d'une véritable université numérique du XXIe, impliquant, entre autres, la mise en réseau et l'accès gratuit des enseignements universitaires.

Un certain nombre d'actions permettant un meilleur accès des jeunes aux transports en commun (Ter, Tram, Bus...), à la culture (Musées, spectacles, associations...), aux sports seront maintenues et améliorées, en les reconnaissant ainsi comme tranche d'âge prioritaire. Un Pass'région sera créé dans cet objectif, instaurant des tarifs préférentiels dans ces différents domaines.

Les 7 mesures phares

- Accélérer l'implantation des maisons médicales de proximité.
- Participer aux différentes actions en faveur de l'autonomie et du maintien à domicile des seniors.
- Aider le développement de l'offre de transports en commun et adapté sur tout le territoire.

- Faciliter l'égal accès de tous les foyers et territoires aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- Favoriser l'obtention du permis de conduire pour les jeunes apprentis.
- Favoriser la mobilité des jeunes en Europe et dans le monde.
- Proposer un Pass'région permettant au jeune public de bénéficier de tarifs préférentiels dans les domaines du sport, de la culture, des transports en commun...

LE DÉVELOPPEMENT CONVIVIAL

Une région à énergie positive

Le Languedoc-Roussillon doit prendre le virage du nouveau paysage énergétique et environnemental pour renforcer son potentiel territorial, générer des emplois et être plus résistants face aux chocs environnementaux à venir : réchauffement climatique, ressource en eau.

> Energies renouvelables

En lançant un vaste plan photovoltaïque sur tous les lycées et autres immeubles de la Région, le Languedoc-Roussillon ouvrira la voie aux autres collectivités en démontrant l'utilité et l'efficacité économique des énergies photovoltaïques. Les équipements qui seront utilisés devront être fabriqués sur le territoire régional. La filière énergies renouvelables qui se développe sera ainsi confortée et boostée. Un développement maîtrisé des centrales photovoltaïques devra être initié ; le recours au partenariat public-privé sera privilégié ce qui ne coûtera rien à la Région.

Pour accompagner cette nouvelle économie, la Région encouragera les formations initiales et continues dans ces domaines. Elle intégrera l'obligation de recours aux énergies renouvelables dans les bâtiments publics financés par la Région.

La filière bois, autre filière en devenir, sera soutenue d'un part par l'éco site Forrest et la filière économique dont il est la tête de pont, et d'autre part en assurant des financements pour les collectivités se dotant de chaufferie au bois et des réseaux de chaleur.

La performance énergétique dans le logement social (solaire, bois..) sera privilégiée.

Le salon international Energaïa démontrera, en mettant en lumière les efforts du Languedoc-Roussillon, que ce territoire est la Green Valley du Sud européen.

Une charte des lieux culturels et des manifestations éco-responsables sera mise en place avec des programmes d'action favorisant le développement durable.

> Mobilité - TGV TER

Parce que le recours au mode de transports en commun est indispensable au rééquilibrage des flux de communication entre les villes et les territoires, la Région va poursuivre son action afin que les transports logistique utilisent des modes alternatifs à la route. Le choix et le financement de la Région pour une ligne mixte à grande vitesse seront fortement réaffirmés. Cette ligne ferrée à grande vitesse (LGV) Frêt Voyageurs sera inscrite dans un grand ensemble logistique composé de pôles d'échanges multimodaux existants (Port-Vendres, Saint-Charles, Port-La-Nouvelle, Sète, le Canal du Rhône) et de pôles à créer (Béziers-Narbonne, Port de Laudun).

Pour le transport voyageurs, la LGV libérera des trains sur la ligne existant le long du littoral, des pôles d'échanges multimodaux voyageurs (parking/Train) seront créés notamment à Lunel, Baillargues, Montpellier, Perpignan, Castelnaudary... Cette LGV permettra l'augmentation des lignes et le cadences des dessertes.

Le TER à grande vitesse sera mis en place avec de nouveaux matériels dès que l'artère littorale sera dégagée. Des travaux d'accessibilité des gares se poursuivront et un site internet favorisant le covoiturage en Languedoc-Roussillon sera ouvert.

> Aqua Domitia et la gestion en eau

Depuis 2004, La Région en partenariat avec les Départements, l'Agence de l'eau et la Compagnie du Bas Rhône a mis en place un schéma offensif et indispensable de gestion stratégique de la ressource en eau.

Aqua Domitia est l'artère du réseau de transport de la ressource en Languedoc-Roussillon, reliant le Rhône aux territoires des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. Ce "tuyau" fournira outre les stations d'eau potable qui le désireront, les agriculteurs. Cet outil d'aménagement durable du territoire ouvrira les champs du possible aux générations futures tout en satisfaisant les besoins raisonnés d'aujourd'hui pour l'eau potable, l'eau des milieux naturels, et l'eau agricole.

Un plan d'irrigation permettra aux exploitations viticoles et maraîchères d'adapter leurs productions et ainsi d'assurer une rentabilité économique nouvelle. Pour faire face aux conséquences de l'arrachage, un plan de reconversion des terres viticoles sera initié.

Une aquaculture écologiquement responsable sera soutenue. Pour accompagner cet effort demandé aux exploitants, la Région interviendra financièrement dans les programmes de gestion des eaux usées notamment au niveau des étangs.

La recherche dans les secteurs de l'eau sera particulièrement soutenue, dans le cadre plus large de la création d'un pôle de compétitivité mondial "eau" en prolongement du cluster existant.

Enfin, comme pour les énergies renouvelables, un salon international de l'eau démontrera, en mettant en lumière les efforts du Languedoc-Roussillon, que ce territoire est la Green Valley du Sud européen.

Les 6 mesures phares

- Prévention des inondations.
- Plan photovoltaïque.
- TGV et TER à grande vitesse.
- Plan irrigation (volet d'Aqua Domitia).
- Création d'un pôle national de compétitivité Eau.
- Plan stratégique aéroportuaire régional (Montpellier-Nîmes/Perpignan/ Carcassonne /Béziers).

OBLIGATION DE RÉSULTAT

Des entreprises plus fortes pour plus d'emploi

La dégradation de la situation économique et les nouvelles fragilités des entreprises imposent à la Région d'aller au-delà des dispositifs d'accompagnement existants, en simplifiant au maximum démarches et suivi pour libérer du temps à l'entrepreneur.

> Développer les entreprises, conforter et développer les emplois

Parce que le tissu économique du Languedoc-Roussillon est fragilisé conjoncturellement par la crise et structurellement par la taille des entreprises qui le compose, la Région doit accompagner le développement de la TPE vers la PME, et favoriser les solidarités dans les secteurs et les filières.

Un plan de soutien à l'activité et au financement sera initié par la création de nouveaux crédit-entreprises, l'incitation aux fonds propres...

Afin de faciliter les démarches des entrepreneurs et leur dégager le temps nécessaire au bon suivi de leurs activités, un guichet unique TPE-PME sera ouvert.

Dans un même souci de simplification, une plate-forme de mise en relation entre les marchés publics, investisseurs privés et les entreprises régionales potentiellement prestataires sera mise en place.

Parce que l'union fait force, la stratégie d'alliance sera poursuivie en signant de nouveaux contrats de filière et Cluster : priorité à l'environnement (deux filières d'excellence : Energies renouvelables et Eau).

> Accueillir de nouvelles entreprises grâce à un territoire plus attractif

Des villages d'entreprises seront créés afin de compléter le dispositif des PRAE dans les zones non touchées par le réseau actuel ; ils porteront l'immobilier industriel facilitant l'implantation.

Des parcs d'activités seront spécialisés par usages et filières : TIC, plate-forme logistique... Dans cette idée, Perpignan deviendra la capitale des énergies renouvelables, des éco bâtiments-laboratoires y seront installés pour développer des équipements et des solutions écologiques.

Dans un souci d'efficacité commerciale, des filiales immobilières de LRA auront en matière d'immobilier industriel la gestion et les ventes pour les PRAE. Une offre TIC Très haut débit sera offerte dans les PRAE.

La stratégie logistique et portuaire qui a été initiée au cours du précédent mandat sera déployée (PRAE, plateformes, ports de Sète et Laudun, Port-La-Nouvelle, Port-Vendres, ferroutage, cabotage....).

> Développer les échanges internationaux avec les pays du Bassin Méditerranéen

Un souci particulier va être porté aux projets issus des récents échanges internationaux (Ports, plateformes logistiques, coopération décentralisée).

> Rendre financièrement plus fortes nos entreprises

Parce que les entreprises du Languedoc-Roussillon sont fragilisées par la crise, de nouveaux outils financiers doivent être créés pour pallier le désengagement ou le manque d'acteurs bancaires.

Les dispositifs (AGIR, VISA, PRESERVE...) seront étendus et un VISA Innovation et un VISA Qualité Export seront mis en place.

Une incitation fiscale à durée limitée ou crédit impôt fonds-propre sera réservé au TPE-PME. Les moyens de la SORIDEC et de CREALIA (sociétés de capitaux risqués) seront augmentés.

L'épargne locale avec co-garantie de la Région et de la Banque Européenne d'Investissement sera mobilisée. Dans la même logique, une ligne de garantie spécifique du fonds régional de garantie permettra aux entreprises de faire appel à CAP ou CAP+ pour assurer leurs transactions avec les pays dit à risques.

Un réseau de cadres à la retraite proposera un soutien à l'ingénierie financière et un accompagnement au projet d'entreprise (voir Plan Seniors). Une agence régionale d'ingénierie pour le développement régional accompagnera les grands projets du Languedoc-Roussillon.

> Viticulture, poursuite de l'effort

Le prochain mandat sera plus particulièrement dédié à l'offensive des marchés internationaux en s'appuyant sur les outils créés depuis 2004. Cluster, maisons de la Région et marque Sud de France seront au service des viticulteurs et des producteurs. Le plan irrigation se poursuivra et sera accompagné d'un plan de reconversion sera initié.

Les 7 mesures phares

- Développer et équiper les parcs régionaux d'activités économiques.
- Favoriser le décloisonnement université/entreprise en s'appuyant sur le projet Campus mais aussi en accentuant les partenariats avec les lycées.
- Renforcer les outils financiers et créer de nouveaux fonds régionaux d'investissement.
- Créer un institut du travail.
- Inciter au rapprochement entre les CFA et les sociétés d'intérim.
- Ouvrir une pépinière d'entreprises dédiée à l'économie sociale et solidaire.
- Développer les échanges et les relations internationales, avec une attention particulière pour les échanges avec le Bassin méditerranéen.